

Notes de lecture

la ville royale.

La vision qu'a l'auteur de la ville d'aujourd'hui est sombre : la dualité entre les « maîtres qui profitent des flux actuels » et les « laissés pour compte qui se débattent pour la survie dans des zones de « nouvelles sauvageries » comme Los Angeles ou la Seine Saint Denis, résulte de l'affaiblissement, voire de l'effondrement, de l'Etat moderne qui, « en fondement du lien social, avait pris le relais de la religion ». Pour enrayer cette « sauvagerie » des individus et des lieux, « il faut refaire urbanité, civilité ». En conclusion, l'auteur appelle à une « *démarche d'intercompréhension* » et souligne « *le problème philosophique par excellence est celui de l'unité du multiple. C'est aussi celui de la ville : elle naît avec la division du travail et son défi consiste à articuler en un ensemble vivant et créatif cette diversité.* ».

(M.N.A.B.)

LE TRANSPORT EN FRANCE

Gilbert Carrère

Editions Presses Universitaires de France. Collection Que sais-je ? 1997, 126 pages.

Cet excellent petit ouvrage résume très clairement l'évolution (sur les vingt-cinq dernières années), la situation et les perspectives du transport en France.

Après avoir rappelé la place du transport dans l'économie nationale et européenne, l'auteur examine les différents modes de transport :

- . le transport routier en constante progression représente 88,6 % du trafic de voyageurs et 70 % du trafic de marchandises,
- . le transport ferroviaire qui se maintient depuis quinze ans dans le transport des voyageurs grâce au TGV mais qui a fortement baissé dans le transport des marchandises pour atteindre une part de marché de 26 % en 1992,
- . le trafic aérien qui a doublé en dix ans,
- . le transport fluvial qui est en net recul et le transport maritime en pleine évolution (recul des vrac, mais croissance des trafics à haute valeur ajoutée, en particulier par conteneurs),

. pour finir par le lent retour en grâce du transport en commun et de la bicyclette dans la ville.

Dans la deuxième partie : « les données nouvelles du transport » l'auteur passe en revue les différentes tentatives d'organisation des divers modes de transport :

- . la LOTI, loi d'orientation sur les transports intérieurs et son harmonisation avec la législation européenne,
- . l'aménagement du territoire et les schémas directeurs de transport.

Deux chapitres sont consacrés aux contraintes de financement et d'environnement.

La dernière partie traite des grandes orientations d'une politique des transports.

L'intermodalité en est le concept principal, elle recherche les complémentarités entre les modes de transport et vise à l'utilisation optimale de chacun. « *L'intermodalité ne nie pas la concurrence entre modes de transport mais s'assure et assure qu'elle se fait dans les conditions économiques et sociales les plus favorables à la collectivité.* ».

Les problèmes liés à l'insécurité prennent une place grandissante, ils représentent 80 % des coûts externes de la route (100 milliards/an) mais comment évaluer le « prix de la vie humaine » utilisé dans les calculs économiques, très inférieur en France à celui qu'utilisent nos voisins.

Il est difficile également d'évaluer les coûts externes de pollution, actuellement ils ne sont pas intégrés dans le coût du transport (tout comme l'insécurité) et sont donc assurés par la collectivité.

La « loi Barnier » du 2 février 1995, en instituant une commission nationale du débat public en amont des décisions d'aménagement pour tous les projets présentant « un fort enjeu socio-économique et un impact significatif sur l'environnement » apportera-t-elle un début de solution ?

En conclusion, « *le contexte concurrentiel, les considérations d'ordre technique et les préférences d'ordre sociétal ne doivent pas occulter l'exigence de l'organisation du marché (...) la situation française est caractérisée par le foisonnement des textes et une certaine indifférence à leur application.* ».

« *Pour réduire l'écart entre les choix des consommateurs et ceux des citoyens, entre préférence individuelle et choix collectifs, l'internalisation des valeurs sociales (sécu-*